La prolifération des sangliers exaspère les agriculteurs du Midi

Ce mammifère pachyderme est accusé, dans l'Aude et dans l'Hérault, non seulement de dévaster les cultures mais aussi de dévorer agneaux et brebis explosion démographique de l'espèce, dont la population atteint quelque 700 000 têtes, provoque de multiples nuisances dans le sud de la France.

dus. Si le phénomène de proliféraans! - a quelque 700 000 indivition globale de l'espèce - qui s'est 322 767. Ce qui situerait la populaen 1997 au chiffre record de de quelque 50 000 sangliers tués fice national de la chasse (ONC) constituent le territoire d'élection multipliée par neuf en vingt-cinq dans les années 70, on est arrivé compris en Corse, où les garrigues uon est général, il est plus sensible de se reférer aux tableaux de l'Ofnais, de mémoire hexagonale, or comme l'année du sanglier, Jasur le pourtour mediterraneen, y ientiel de cette croissance, il suffit our démontrer le caractère expoion! 1998 pourrait bien rester chenes verts, riches en glandees en avait dénombré autant. Et PAR TOUTATIS, quelle inva-

prits s'échauffent, partementaux de la chasse. Les es réclament qu'il soit reconnu sion telle que certains producteurs aux recoltes ont pris une dimende faire des camages dans leurs 60 centimètres de profondeur le aprement dans les conseils de comme « calamité agricole ». Des troupeaux (lire ci-dessous). De Corbières aux monts de Lure, on 'Ardeche au Haut-Var, les dégats reurs accusent même les sanghers terement que spectaculairement sultures sont labourées aussi régu-Dans trois départements, des éleest pas sans consequences, Les Cette prolifération vertigineuse reunit, on petitionne, on nego-« boutts » pouvant atteindre

La rumeur méridionnale - qui ne relève pas forcément du « ra-

débarrasser des nuisibles

got » (dénomination du mâle de deux à trois ans) – ne cesse d'enfler, et, sur les marchés proyençaux, on se raconte la charge dont a été victime le maire de Puimichel (Alpes-de-Haute-Proyence), blessé à la cuisse et au dos ; l'invasion du terrain de golf de Lamalou-les-Bains (Hérault) qui fait désormais beaucoup plus de 18 trous ; des hardes aperçues à la lisière de lo-

ment massif ou l'introduction extrêmes comme l'empoisonne-D'autres envisagent des solutions avec le fusil sous l'oreiller. perdu le sommeil et somnolent l'Asse, certains agriculteurs en ont vallées du Jabron, des Duyes ou de de plus en plus fréquents. Dans les compris les accidents de la route mal, cause de tous les maux, y souhaiter l'extermination de l'aniogistes de terrain, en arrivent à Les producteurs biologiques, ecoenies de trente ou quarante betes ment romanesque, on ne s'etonne sanglier était naguere un evene-Au pays de Giono, où croiser un rencontrer des compa-

1975

80

"Sur le plan éthique, ça frise l'aberration, car on aime les bêtes et on est partisan d'un équilibre naturel», se lamente Claude Mabille, producteur biologique aux Omergues (Alpes-de-Haute-Provence) qui, à la fin de l'été, a créé l'association Stop-Ravages, regroupant déjà près de 200 agriculteurs et arboriculteurs. « C'estidevenu une question de sécurité publique », affirme-t-il en invoquant l'article L 122-19 du code des communes leur faisant obligation

Un tableau de chasse multiplié par 9 en 25 ans
LE TABLEAU DE CHASSE
en milliers de sangliers
tués hors enclos

150
1322 767
150

Les garrigues à chênes verts du pourtour méditerranéen constituerit un terrain d'élection pour cette espèce prolifique.

Dans une petition, il n'hesite pas a udemander « l'éradication pure et n simple de toute espèce de gros gi-n bier dont l'entretien et la multipli- a cation artificielle mettent en danger et l'activité agricole ».

Cette faune «émergente» (dans d'autres régions, les cerfs et les chevreuils se sont multipliés dans des proportions presque comparables) n'est pas tombée du ciel. Tout le monde s'accorde à dire que la responsabilité des chasseurs de gros gibiers – dont le lobby est puissant – est fortement engagée. A partir de ce constat, les thèses divergent. «On peut vider

une lessiveuse avec une cuillère s'il n'y a qu'un peu d'eau au fond, mais, lorsqu'elle est pleine, c'est une autre histoire. Avec le sanglier, on en est là », assure Jacques Vassant, ingénieur des techniques agricoles et « M. Sanglier » de l'ONC. La déprise agricole, l'avancée des forêts, la prolificité d'une espèce qui n'a que l'homme pour prédateur suffiraient, seion ce spécialiste, à accentuer un phénomène naturel qui déborde dans le Sud par la faute d'une « mauvaise gestion du capital cynégétique ».

res années une « politique ac-

de revenir à une période de vaches ments » : « Parce qu'ils craignen sont accusés de ne pas pratiques être de s'entendre traiter d'ap suffisamment de « prélèvetume, les Nemrod du week-end certaine frilosité. Mais M. Vassani prenti sorcier, et fait preuve d'une tive de repeuplement », ne s'en dans les battues administratives, marcassins, ils rechignent. Et même pousse a abattre les femelles et poule aux œufs d'or. Lorsqu'on les maigres, its ne veulent pas tuer la gliers », et, une fois n'est pas counaux de ne pas « meriter leurs san reproche aux chasseurs meridiovante plus guere, par crainte peut

SYSTÈME PERVE

ne peut pas les obliger a urer.

Pour M. Vassant, la situation, sérieuse, pourra se régler sereinement au plan local en déterminant des objectifs par unité de population et un suivi des tableaux, en organisant la concertation, en allongeant les périodes de chasse malgré les réticences des chassems. Reste que l'étalement des battues sur trois jours n'est pas sans inconvénient : les promeneurs ne sont plus seulement en danger le samedi et le dimanche mais aussi le mercredi.

M. Vassant estime par ailleurs que la pratique de l'agrainage préventif (nourriture déposée par les chasseurs) ne joue qu'un rôle marginal dans la prolifération. « Contrairement à ce que beaucoup pensent, cè ne sont pas les tonnes de mais d'agrainage qui "jout" les populations de sangliers, mais la préservation des laites qui transmettent aux jeunes fémelles les règles de sur-

vie: ne pas sortir de la réserve durant la chasse, défouer les chiens, etc. Car le sanglier est un vaillant et un malin qui fait la part des choses.»

mettent d'indemniser les agriqués des lâchers, » Ce modus vitins à partir desquels étaient pratiles jedérations. Ces fonds perà l'adhésion aux societés de chasse de chasse comme au niveau natiodans les conseils départementaux vendi expliquerait qu'aujourd'hui yeux sur les élevages semi-clandeset dont les montants constituent des special pour le sangher, qui s'ajoute chasseurs s'acquittent d'un timbre rault, dénonce un système pervers cale de la situation. Ainsi, Alainont une interpretation plus radi ral, « tout le monde se renvoie ederations ont souvent Jerme les voir tarir. Dans la même logique, les Tux financier que personne ne veut culteurs, sur dossiers, et genere un ressources importantes pour toutes dont chacun s'accommode: « Les ean Loiseau, eleveur dans l'Hé-Les « victimes » des sanguers

Selon les agriculteurs en colère, certains chasseurs seraient aussi des sortes de mutants, «équipés de fusils à laser capables de tuer à 200 mêtres, qui se déplacent en 4 x 4, et utilisent des téléphones portables ». Sans parler des « viandards » : cette chasse est à l'évidence fort rentable lorsque l'on sait que le kilo se négocie autour de 50 francs et qu'une équipe de quinze chasseurs peut espérer tuer cent cinquante bêtes dans la saison

Robert Bellere